

Direction des Affaires
Juridiques et Institutionnelles
Dossier suivi par : Dounia MOUKADEM
Tél. 04 73 40 64 33
daji@uca.fr

La Présidente du conseil d'administration de
l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont
Auvergne,
à
Madame, Monsieur,
Membres du conseil d'administration de l'Etablissement
Public Expérimental Université Clermont Auvergne,

Clermont-Ferrand, le 23 juin 2023

**Objet : Convocation du conseil d'administration de l'établissement expérimental Université
Clermont-Auvergne**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au conseil d'administration de l'Etablissement Public Expérimental
Université Clermont Auvergne qui se tiendra le :

Vendredi 30 juin 2023 de 09h00 à 11h45

Amphithéâtre 220

Maison des Sciences de l'Homme - MSH

4, rue Ledru

63000 CLERMONT-FERRAND

Cette séance sera suivie d'un moment convivial dans le hall de la MSH.

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 05 mai 2023**
- 2. Informations générales**
- 3. Questions stratégiques**
 - 3.1 Budget rectificatif n°1 2023
 - 3.2 Rapport d'activité 2022
 - 3.3. Procédure en cas de signalement de violences sexistes et sexuelles ou de discrimination
 - 3.4. Résultats de la consultation sur les conditions de travail et la santé des personnels (information)
- 4. Délibérations opérationnelles :**
 - 4.1. Affaires juridiques et Institutionnelles**
 - 4.1.1. Compte-rendu des actes pris par le Président en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)
 - 4.1.2. Compte-rendu des actes pris par le Directoire en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)
 - 4.2. Affaires financières**

4.2.1 Consolidation des comptes 2022

4.3 Recherche

4.3.1 Mesure d'exonération des droits d'inscription pour les doctorants

4.4 Relations internationales

4.4.1. Bourses Aide à la Mobilité Internationale 2023-2024

4.4.2. Bourses Erasmus études convention financière 2023

4.4.3. Bourses Erasmus stages convention financière 2023

4.5 Vie universitaire

4.5.1. Extension de l'offre de billetterie du CLASS

4.6 Ressources humaines

4.6.1 LDG mobilité des personnels BIATSS

4.6.2. Cadrage des services d'enseignement et des heures complémentaires

4.6.3. RIFSEEP

4.6.4. Don de jours de congé

4.6.5. Règles d'attribution des primes de charges administratives 2023-2024

4.6.6. Cadrage du dispositif de primes de responsabilités pédagogiques 2023-2024

4.6.7. Mensualisation des doctorants sans contrat doctoral et demandeurs d'emplois

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser à daji@uca.fr

Le président




Mathias BERNARD